



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100615

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/10/2024 15H05 C:000032 I:29038
V/REF : 964558
V/Email reçu le Jeudi 10/10/2024 à 15H05

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 02859
IMMEUBLE : LOT LA FRUITIERE
178 AVENUE DE LA RESISTANCE
01450 PONCIN

Feillens, le 21 Octobre 2024

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 178 AVENUE DE LA RESISTANCE - PONCIN - M SOLNON 0750058736 - LGT 2004 -
MOTIF : INTERVENIR POUR QUALIGAZ
RECHERCHE ET REPARATION DE FUITE SOUS EVIER CUISINE + REFIXER ROBINET
REPLACER MEUBLE SOUS EVIER 3 PORTES LONG 120
REPLACER SIPHON LAVABO
REFECTION JOINT SILICONE LAVABO
REFECTION JOINT SILICONE BAIGNOIRE/DOUCHE
PL00001 - PL00003 - PL00004 - PL00010 - PL00026 - PL00027 - PL00033

Donneur d'ordre : M. D. LAURENT

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 18 OCTOBRE 2024 A 14H00
ETABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT QUALIGAZ
RECHERCHE DE FUITE
SUITE AU NIVEAU DE LA POTENCE DERRIERE LE MEUBLE SOUS EVIER
RESSERRAGE DE LA POTENCE ET SCELLEMENT DU ROBINET DE MACHINE A LAVER
REPLACEMENT MEUBLE SOUS EVIER + EVIER AVEC REFECTION DES JOINTS
SILICONE
REPLACEMENT DU SIPHON DE LAVABO AVEC REFECTION DES JOINTS SILICONE
REFECTION JOINT SILICONE BAIGNOIRE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100615

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,01	46,01
1,00	PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"	1	112,48	112,48
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	40,90	40,90
1,00	PL00010-FP 3 portes, long 120, traité hydr	1	255,65	255,65
1,00	PL00026-Rempl.siphon joint intégré polyp	1	51,13	51,13
1,00	PL00027-Réfection joint silicone	1	51,13	51,13
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,13	51,13
TOTAL H.T.				608,43
T.V.A. a 10,00%				60,84
TOTAL T.T.C.En EURO				669,27

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 964558 du 10/10/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENES

Immeuble collectif ☐ Individuel ☒
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☐
Fournitures seules ☐
Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

178 Avenue de la Résistance
01450 PONCIN

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

02859-00001-00002-00004 H / Type 3

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 25/10/2024

Observations

MUT DU 11.10.2024
ENTRANR MR SOLNON
TEL 07.50.05.87.36
URGENT MERCI

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,02	46,02	4,60	50,62
PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"	1,00	112,49	112,49	11,25	123,74
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) RECHERCHE ET REPARATION FUITE SOUS EVIER CUISINE + REFIXER ROBINET MAL AU MUR	1,00	40,90	40,90	4,09	44,99
PL00010 3 portes, long 120 Traité hydrofuge, mélaminé blanc, système fermeture, joints compris	1,00	255,65	255,65	25,57	281,22
PL00026 Remplacement siphon à joint intégré en polypropylène blanc En polypropylène blanc diam 32 mm	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24
PL00027 Réfection d'un joint silicone lavabo compris dépose, nettoyage, mise en place LAVABO SDB	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24
PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place DOUCHE SDB	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24

Total H.T.	608,45
Total TVA	60,84
Total TTC	669,29

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **178 Avenue de la Résistance 01450 PONCIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **10/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 964558